



Extrait du EPS Académie de Lyon

<http://www21.ac-lyon.fr/enseigne/eps/spip.php?article1197>

Inscription à la Formation Agrégation interne Session 2017

- Ressources
- Formation et Concours
- Formation Concours
- Agrégation interne EPS



Date de mise en ligne : mardi 3 mai 2016

Copyright © EPS Académie de Lyon - Tous droits réservés

BIR 29 du 2 mai 2016

La campagne d'inscription aux préparations des concours internes de recrutement des personnels enseignants et d'encadrement (direction et inspection) est ouverte pour la session 2017, **du 2 mai au 27 mai 2016.**

L'inscription se fait individuellement uniquement sur le portail académique à l'adresse suivante :
<https://portail.ac-lyon.fr/arena>

Pour vous connecter :

- **Identifiant** : il s'agit de votre identifiant de messagerie électronique (initiale du prénom suivi du nom de famille) ex : xdupont
- **Mot de passe** : il s'agit du mot de passe de votre adresse académique (si vous ne l'avez jamais modifié, c'est votre NUMEN).

Pour débiter votre inscription, cliquez sur « Gestion de personnel », puis sur "GAIA - Accès individuel « et choisissez ensuite le lien » Inscription individuelle"
Les codes des différents dispositifs se trouvent en annexe.

Attention ! L'inscription à la préparation n'est pas l'inscription au concours qu'il appartient au candidat de faire personnellement, par internet, en respectant impérativement les dates de clôture.

Nous rappelons que toute inscription vaut engagement de présence.

Seuls les courriels avec une adresse académique seront pris en compte.

Les personnels relevant de l'enseignement privé sous contrat doivent s'adresser à l'organisme de formation de l'enseignement privé (FORMIRIS) pour s'inscrire à la préparation.
Aucune demande individuelle directement adressée à la DAFOP ne pourra être prise en compte.

Toutes les informations utiles concernant les concours internes sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.education.gouv.fr>

Rubrique : « Concours, emplois et carrières »

Les personnels ayant sollicité un congé de formation pour préparer un concours interne doivent impérativement s'inscrire à la formation même s'ils n'ont pas encore reçu la décision administrative définitive de leur congé de formation.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter le site : <http://www.ac-lyon.fr>
Rubrique : « FORMATION » ou envoyer un message à la DAFOP à l'adresse suivante :
dafop-secretariatpaf@ac-lyon.fr